



BUGEY GENEVOIS

**OBJECTIFS SOCIAUX, PÉDAGOGIQUES,
ÉDUCATIFS**

Les différents objectifs qui suivent sont les grandes lignes directrices de ce que **l'accueil familial** proposé par l'association « Initiatives Environnement » – CPIE Bugey Genevois, peut apporter à l'enfant. Le **travail en équipe et en réseau**, spécificité d'un service de placement familial de la taille prévue par l'association, **peut s'en porter garant**. L'attention portée à ces objectifs devra se mettre en cohérence avec les projets éducatifs des établissements. Pour cela, des réunions régulières avec des référents des enfants (assistantes sociales, éducateurs) seront organisées.

OBJECTIFS SOCIAUX ET EDUCATIFS :

1° Permettre à l'enfant de prendre des repères dans le temps, les lieux :

2° Permettre à l'enfant de s'approprier ses divers groupes d'appartenance en lui offrant des repères identitaires :

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

1° Il s'agit d'associer l'enfant au rythme de vie de la famille (heures de repas, de loisirs, de sorties, de travail ...) tout en considérant le propre rythme de l'enfant qui dépend en grande partie de son âge (temps de sommeil, capacité de concentration...). Les repères temporels s'inscrivent aussi au niveau de l'articulation de chaque saison et en fonction des plantations pratiquées dans l'avant-pays Savoyard.

L'enfant possède, au sein du logement de la famille d'accueil, un espace personnel qu'il pourra s'approprier complètement par la régularité de ses visites.

2° Pour éviter au mieux le sentiment de rivalité entre la famille d'origine et la famille d'accueil et de placer l'enfant dans un conflit de loyauté, des rencontres entre chaque famille pourront être organisées au sein des locaux de l'ASE ou du CPIE.

La famille d'accueil aide l'enfant à intégrer sa propre histoire familiale. Elle respecte l'identité de l'enfant ; il s'agit alors de prendre en considération son prénom, ses parents, son passé, sa culture et sa religion d'origine. L'intégration à ce nouveau groupe d'appartenance qu'est la famille d'accueil passe par un accompagnement chaleureux et empathique permettant de définir un cadre délimité et sécurisant. Ainsi, il s'agit tout à la fois de respecter les besoins de l'enfant tout en lui inculquant les règles de vie familiale.

La famille d'accueil doit permettre au jeune d'avoir des repères familiaux clairs au niveau des rôles et fonctions parentaux.

Le rôle de chacun doit donc être bien identifié pour que le jeune accueilli puisse vivre pleinement sa place d'enfant.

cette place définie permettra à l'enfant de clarifier une relation incestueuse ou de *parentification* (enfant « parent » de ses propres parents) qu'il aurait pu connaître dans sa famille. Le processus d'identification et l'intégration au groupe que constitue la famille d'accueil sera étayé par la référence donnée par le récit du vécu des différents membres composant la famille.

L'assistant(e) familial(e) veillera à développer l'autonomie de l'enfant. Elle l'associera pour toute décision concernant sa vie quotidienne (scolarité, loisirs, vêtements...) et le soutiendra quant à ses choix.

Les familles sélectionnées devront avoir une capacité de liens étroits avec leurs voisins qui s'étendent du hameau au village ; l'enfant peut ainsi s'ouvrir à des relations élargies constituées autour de la famille d'accueil. Il s'agit d'accompagner l'enfant dans des relations régulières dans un environnement de plus en plus grand. Ces liens s'établissent dans des rapports de respect et de confiance mutuels.

3° Faire acquérir à l'enfant la notion de gestion collective, de citoyenneté, de lien social, de respect de lui, des autres et de l'environnement :

3° Les familles aideront l'enfant à développer des valeurs d'éco-citoyenneté. Celles-ci peuvent être développées par des actions très concrètes telles que les services rendus aux personnes (aider une personne âgée à rentrer son bois de chauffage), le tri des déchets, le respect des champs cultivés.

Les familles permettront au jeune de s'adapter progressivement aux conditions et aux difficultés de la vie sociale en lui assurant une sécurité suffisante sur le plan affectif et matériel. Elles le guideront dans une position la plus juste possible ni trop éloignée ni trop forte pour soutenir les relations. Elles stimuleront le jeune pour intégrer l'autorité et la Loi qui sont structurantes et permettent à l'individu de s'inscrire dans la société.

Le respect de soi passant par le respect de son corps, la famille d'accueil veillera à ce que l'enfant ait une hygiène corporelle et "superviser" le choix de ses vêtements notamment en fonction des saisons. Elle se souciera également de son hygiène de vie (rythme de sommeil, équilibre alimentaire).

4° Faire découvrir à l'enfant les émotions, les dangers, les plaisirs du monde rural :

4° L'enfant est accueilli dans un cadre naturel varié : forêt, rivières, champs cultivés, prés... il côtoie de grands animaux domestiques : vaches, porcs, chevaux, chiens... Il se familiarise avec ce que représente la nuit : dans les villes, les lumières ne permettent pas d'appréhender la nuit noire, d'observer les étoiles ou la lune. Cette relation à son environnement, d'un point de vue global c'est-à-dire incluant la nature et l'homme, permet à l'enfant de bénéficier de certaines gratifications et de plaisirs ; à partir de ses différentes relations avec le voisinage, l'enfant peut acquérir un savoir être mais aussi un savoir-faire divers : jardinage, récolte des fruits, construction d'objets en lien avec l'observation de la nature (nichoirs,...).

On peut penser que les jeunes pourront ainsi découvrir ou redécouvrir le milieu rural. Par là, ils mesureront leurs propres potentialités et développeront leur responsabilité, ce qui ne peut être que valorisant.

5° Apprendre à l'enfant à vivre les séparations autrement que sur le mode de l'abandon :

5° Par les réunions de travail, les familles seront amenées à mieux appréhender les symptômes (vol, fugue, mensonge, agressivité, passivité, intolérance à la frustration, insécurité, angoisse, dépendance, manque d'autonomie...) des jeunes accueillis en lien avec leur souffrance et ce de manière à instaurer une nouvelle dynamique.

Une attention particulière sera portée sur la problématique des jeunes placés comme le sentiment d'abandon ou une demande affective importante.

Chaque famille tentera d'aider l'enfant à se dégager d'une souffrance affective qui peut l'amener à des comportements, des modes de relation inhabituels, incompréhensibles ou inquiétants, sources pour lui d'échec et de mal-être.

